

Ouverture du Domaine naturel du lac Gale

La Ville de Bromont et le Comité de gestion du **Domaine naturel du lac Gale** sont fiers d'annoncer l'ouverture officielle du Domaine naturel du lac Gale ce **samedi 19 mai** dès 6 h!

Pour tous les détails concernant la constitution et les étapes ayant mené à la conservation et l'aménagement de ce joyau, dorénavant protégé à perpétuité, svp consulter le site Internet de la ville au www.bromont.com et plus particulièrement le *Voici Bromont* d'avril 2007 (volume 9, numéro 1).

Nous savons que tous ont très hâte de profiter de ce milieu exceptionnel, incluant ses sentiers, son parcours d'interprétation et sa plage. Voici donc les modalités d'accès. La réglementation complète est affichée sur place à plusieurs endroits. De plus, un dépliant comportant une carte, le code du randonneur, ainsi que de plus amples renseignements au sujet du domaine, sera distribué par la poste sous peu et sera disponible sur place.

Les heures d'ouverture :

	Ouverture	Fermeture
Mai-juin-juillet	6 h	19 h 30
Août	6 h	19 h
Septembre	6 h	18 h
Octobre	6 h	17 h

Les sentiers :

Les sentiers de randonnée (ouverts à toute personne pratiquant une activité non motorisée) sont balisés en fonction des usages permis. Il est important de noter que certains sentiers sont pédestres seulement pour des raisons de conservation ou de sécurité. Il n'est pas nécessaire d'obtenir une carte d'accès pour circuler sur les sentiers, toutefois, il est important de respecter la signalisation en place, l'interdiction des animaux de compagnie, ainsi que les terrains privés.

La baignade :

L'usage de la plage publique est réservé exclusivement aux bromontois. Des frais de 25\$ par adresse civique sont exigés pour l'obtention d'une carte d'accès à la plage. Cette carte sera disponible à compter du **lundi 4 juin** au Centre culturel St-John, 593, rue Shefford, aux heures de bureau habituelles de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. **Une photo de chacun des membres de la famille est exigée.** Exceptionnellement, vous pourrez vous procurer votre carte de baignade, le samedi 9 juin de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

La plage publique accueillera les baigneurs de 10 h à 18 h du 23 juin au 3 septembre **les samedis et les dimanches** et le lundi de la Fête du travail.

Le stationnement :

Un stationnement pour les randonneurs et les baigneurs sera aménagé à l'entrée du Domaine, sur le chemin du lac Gale, d'ici quelques jours.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez consulter les sites suivants : www.bromont.com / www.sentiersbromont.org. Vous pouvez de plus communiquer avec le secrétariat du SLCVC au 534-4414 ou par courriel à loisirs@bromont.com.

Bon été!

Le comité de gestion du Domaine naturel du lac Gale :

Lyne Beaudry, SLCVC
Jean Bourgeois, Sécurité publique, Ville de Bromont
Réal Brunelle, conseiller du district Pierre-Laporte et président du comité
Ronald Caron, coordonnateur municipal, SLCVC
Anne Joncas, citoyenne de Bromont
Denis Laframboise, représentant, BALNEA Spa
Mylène Leblanc, biologiste, Ville de Bromont
Gaston Ménard, représentant, Les Amis des sentiers
Gérald Millette, citoyen de Bromont

Les partenaires :

